

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le sept juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Absent : Monsieur Robert VERAND

Convocation en date du 02/07/2025

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 5

OBJET : SUBVENTION ASSOCIATION CRECHE « LES P'TITS LOUPS »

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de la crèche « Les P'tits Loups de la Vallée », qui est une structure multi-accueil collective avec participation parentale, gérée par l'association Les P'tits Loups de la Vallée (loi 1901) dans l'intérêt des familles de la vallée du Jabron et des communes environnantes.

Elle a pour missions principales, de permettre l'accueil de l'enfant et de sa famille, de favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant et d'encourager les valeurs défendues dans le projet pédagogique pour la mise en œuvre de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

La crèche accueille des enfants de 2,5 mois jusqu'à 6 ans, y compris ceux porteurs d'un handicap.

La Caisse d'Allocation Familiales participe au financement de la crèche. Elle est en outre financée par la Communauté de Communes et les communes qui le souhaitent.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve le versement d'une subvention à l'association Crèche Les P'tits Loups de Noyers sur Jabron d'un montant de 300 €.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 18 juillet 2025,

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

